

**Département**  
Loire-Atlantique  
**Arrondissement**  
Saint-Nazaire  
**Canton**  
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 5 avril 2023

**DEL\_20230405\_03**

Nombre de Conseillers  
En exercice **29**  
De présents **20**  
De votants **24**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :  
**Budget Principal**  
  
**Affectation du  
résultat 2022 pour  
2023**

**Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE  
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER  
Denis ROULAND - Myriam LEROUX (départ à 20h30)  
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD  
Laurence DUPONT - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM  
Thierno DIALLO - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC  
Aurélie LEGUNEHEC (départ à 20h00).

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le  
**6 avril 2023**

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Gilles BRIAND,
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER,
- Yannick BEAUVAIS a donné son pouvoir à Hervé MORICE,
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Eric MEIGNEN,
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (départ à 20h00),
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Jean-Pierre Le CROM (départ à 20h30),

Et que la convocation avait été faite le  
**29 mars 2023**

**Absents : Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Françoise HAFFRAY, Cécile NICOLAS**

Mme Cécile OLIVIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Il y a lieu dans le cadre de la Comptabilité M14, d'affecter les résultats de l'exercice, sur le budget primitif 2023.

Il faut rappeler que dans le cadre du budget primitif 2023, une ligne de virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est prévue.

Il est proposé d'affecter au final, au vu de l'excédent cumulé de fonctionnement (2 829 850,07 €) un montant de 2 500 000€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (compte 1068 'excédents de fonctionnement capitalisés)

De plus, les affectations suivantes sont proposées :

- o Dans les recettes de fonctionnement, reprise d'une partie du résultat de fonctionnement (compte 002) pour : **329 850,07 €**
- o Dans les dépenses d'investissement, reprise du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (compte 001) pour 0 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL\_20230405\_03-BF



Synthèse de l'affectation du résultat

| Opérations   | Montant             |
|--|---------------------|
| Excédent cumulé de fonctionnement  | 2 829 850,07        |
| Capitalisation en Investissement - Article 1068  | 2 500 000,00        |
| Reprise en fonctionnement - Article 002  | 329 850,07          |
| <b>Résultat cumulé d'investissement Report en Recette d'investissement - Article 001</b> | <b>1 457 603,71</b> |

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus ,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,  
VU l'avis de la commission Finances en date du 28 mars 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : D'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus,
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

|             |    |
|-------------|----|
| Voix pour   | 21 |
| Voix contre | 0  |
| Abstentions | 3  |

Transmis à M. le Sous-Préfet le :  
Reçu par M. le Sous-Préfet le :  
Retour en Mairie le :  
Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le 17/04/2023  
ID : 044-214402109-20230405-DEL\_20230405\_03-BF



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT